



Organisme belge d'Accréditation
Belgische Accreditatieinstelling
Belgische Akkreditierungsstelle
Belgian Accreditation Body

EA MLA Signatory

Certificat d'Accréditation n° 110-TEST

En application des dispositions de l'arrêté royal du 31 janvier 2006 créant BELAC, le Bureau d'Accréditation atteste avoir délivré une accréditation conformément aux exigences de la norme EN ISO/IEC 17025:2017 à:

Vias institute SC
Chaussée de Haecht 1405
1130 Bruxelles

L'organisme a démontré posséder la compétence pour effectuer les activités réalisées dans les sites d'activités mentionnés dans la portée d'accréditation 110-TEST qui fait partie intégrante du présent certificat.

La version en vigueur de la portée d'accréditation est disponible via www.belac.be.

Ce certificat reste valable à condition que l'organisme continue de répondre aux conditions d'accréditation.

La Présidente du Bureau d'Accréditation BELAC,

Maureen LOGGHE

Version : 8

Période de validité : 2020-09-16 - 2025-09-15



Organisme belge d'Accréditation
Belgische Accreditatieinstelling
Belgische Akkreditierungsstelle
Belgian Accreditation Body

EA MLA Signatory

Accreditatiecertificaat nr. 110-TEST

In uitvoering van de beschikkingen van het koninklijk besluit van 31 januari 2006 tot oprichting van BELAC, verklaart het Accreditatiebureau accreditatie conform de eisen van de norm EN ISO/IEC 17025:2017 te hebben verleend aan:

Vias institute SC
Chaussée de Haecht 1405
1130 Bruxelles

De instelling heeft aangetoond bekwaamheid te bezitten voor de activiteiten uitgevoerd in de activiteitencentra zoals gespecificeerd in de accreditatiescope 110-TEST die integraal deel uitmaakt van dit certificaat.

De huidige versie van de accreditatiescope is beschikbaar op www.belac.be.

Dit certificaat blijft geldig onder voorwaarde dat de instelling blijft voldoen aan de accreditatievoorwaarden.

De Voorzitster van het Accreditatiebureau BELAC,

Maureen LOGGHE

Versie : **8**

Geldigheidsduur : **2020-09-16 - 2025-09-15**

De originele versie van dit certificaat is in het Frans.



Organisme belge d'Accréditation
Belgische Accreditatieinstelling
Belgische Akkreditierungsstelle
Belgian Accreditation Body

EA MLA Signatory

Accreditation Certificate No. 110-TEST

In compliance with the provisions of the Royal Decree of 31 January 2006 setting up BELAC, the Accreditation Board hereby declares to have granted accreditation conform the requirements of the standard EN ISO/IEC 17025:2017 to:

Vias institute SC
Chaussée de Haecht 1405
1130 Bruxelles

The body demonstrated the competence to perform the activities in the activity sites, as described in the scope of accreditation 110-TEST which is an integral part of the present certificate.

The current version of the scope of accreditation is available at www.belac.be.

This certificate remains valid as long as the body continues to meet the accreditation conditions.

The Chair of the Accreditation Board BELAC,

Maureen LOGGHE

Version : **8**

Validity period : **2020-09-16 - 2025-09-15**

Original version of this certificate is in French.



Organisme belge d'Accréditation
Belgische Accreditatieinstelling
Belgische Akkreditierungsstelle
Belgian Accreditation Body

EA MLA Signatory

Akkreditierungszertifikat Nr. 110-TEST

Aufgrund der Bestimmungen des königlichen Erlasses vom 31. Januar 2006 zur Gründung von BELAC, bestätigt das Akkreditierungsbüro, gemäß den Vorschriften der Norm EN ISO/IEC 17025:2017, die folgende Stelle akkreditiert zu haben:

Vias institute SC
Chaussée de Haecht 1405
1130 Bruxelles

Die Stelle hat ihre Kompetenz für die in den Aktivitätszentren durchgeführten Aktivitäten gemäß dem Geltungsbereich der Akkreditierung 110-TEST, der ein integraler Bestandteil des vorliegenden Zertifikats ist, nachgewiesen.

Die aktuelle Version des Geltungsbereichs der Akkreditierung ist unter www.belac.be verfügbar.

Dieses Zertifikat bleibt unter der Bedingung gültig, dass die Stelle die Akkreditierungsanforderungen weiterhin erfüllt.

Die Vorsitzende des Akkreditierungsbüros BELAC,

Maureen LOGGHE

Fassung : **8**

Gültigkeitsdauer : **2020-09-16 - 2025-09-15**

Die Originalfassung dieses Zertifikats ist in französischer Sprache.



Organisme belge d'Accréditation
Belgische Accreditatieinstelling
Belgische Akkreditierungsstelle
Belgian Accreditation Body

EA MLA Signatory

Annexe au certificat d'accréditation
Bijlage bij accreditatiecertificaat
Annex to the accreditation certificate
Beilage zur Akkreditierungszertifikat

110-TEST

EN ISO/IEC 17025:2017

Version / Versie / Version / Fassung	21
Validité / Geldigheidsperiode / Validity / Gültigkeitsdauer	2022-10-17 - 2025-09-15

Maureen Logghe

La Présidente du Bureau d'Accréditation
Voorzitster van het Accreditatiebureau
Chair of the Accreditation Board
Vorsitzende des Akkreditierungsbüro

L'accréditation est délivrée à / De accreditatie werd uitgereikt aan
The accreditation is granted to / Die akkreditierung wurde erteilt für:

Vias institute SC
Chaussée de Haecht 1405
1130 BRUXELLES

Sites d'activités / Activiteitencentra / Sites of activities / Standorte mit aktivitäten:

VIAS - DEPARTEMENT VEHICULES ET EQUIPEMENTS	Chaussée de Haecht 1405 1130 BRUXELLES
--	---

Code interne	Echantillon soumis à essai/ Produit/ Matrice	Caractéristique mesurée/ Paramètre mesuré/ Type d'essai	Référence de la méthode d'essai + Principe de la méthode ou équipement utilisé	Essai/étalonnage exécuté dans les centres d'activités suivants:
I_MEC_52	Simulateur de vitesse	Nombre d'impulsions Fréquence	Méthode interne basée sur l'A.R. du 14/07/2005 portant exécution du règlement (CEE) n° 3821/85 du 20/12/85, l' A.R. du 7/4/2019 modifiant l' A.R. du 17/10/2016 et sur l'instruction du SPF « Mobilité et Transports » n° V0/43.12/2005-02/2008-Rev1	Atelier tachygraphe
I_MEC_53	Compteur d'impulsions	Nombre d'impulsions	Méthode interne basée sur l'A.R. du 14/07/2005 portant exécution du règlement (CEE) n° 3821/85 du 20/12/85, l' A.R. du 7/4/2019 modifiant l' A.R. du 17/10/2016 et sur l'instruction du SPF « Mobilité et Transports » n° V0/43.12/2005-02/2008-Rev1	Atelier tachygraphe
		Fréquence		
I_MEC_54	Piste d'essai	Longueur	Méthode interne basée sur l'A.R. du 14/07/2005 portant exécution du règlement (CEE) n° 3821/85 du 20/12/85, l' A.R. du 7/4/2019 modifiant l' A.R. du 17/10/2016 et sur l'instruction du SPF « Mobilité et Transports » n° V0/43.12/2005-02/2008-Rev1	Atelier tachygraphe
		Pente		
		Planéité		
I_MEC_56	Piste d'essai pour testeur	Longueur	Méthode interne basée sur l'A.R. du 14/07/2005 portant exécution du règlement (CEE) n° 3821/85 du 20/12/85, l' A.R. du 7/4/2019 modifiant l' A.R. du 17/10/2016 et sur l'instruction du SPF « Mobilité et Transports » n° V0/43.12/2005-02/2008-Rev1	Atelier tachygraphe
		Pente		
	Testeur	Fréquence		
	Temps			

Code interne	Echantillon soumis à essai/ Produit/ Matrice	Caractéristique mesurée/ Paramètre mesuré/ Type d'essai	Référence de la méthode d'essai + Principe de la méthode ou équipement utilisé	Essai/étalonnage exécuté dans les centres d'activités suivants:
I_MEC_57	Piste d'essai pour banc à rouleaux	Longueur	Méthode interne basée sur l'A.R. du 14/07/2005 portant exécution du règlement (CEE) n° 3821/85 du 20/12/85, l' A.R. du 7/4/2019 modifiant l' A.R. du 17/10/2016 et sur l'instruction du SPF « Mobilité et Transports » n° V0/43.12/2005-02/2008-Rev1	Atelier tachygraphe
		Pente		
	Vérification périodique des bancs à rouleaux	Circonférence des rouleaux		
		Nombre d'impulsions		
		Fréquence		
	Homologation des bancs à rouleaux	Longueur		
		Pente		
		Circonférence des rouleaux		
		Nombre d'impulsions		
	Vérification primaire des bancs à rouleaux	Longueur		
		Pente		
		Circonférence des rouleaux		
Nombre d'impulsions				
I_MEC_51	Manomètres	Pression - 0 à 10 bars	Méthode interne basée sur l'A.R. du 14/07/2005 portant exécution du règlement (CEE) n° 3821/85 du 20/12/85, l' A.R. du 7/4/2019 modifiant l' A.R. du 17/10/2016 et sur l'instruction du SPF « Mobilité et Transports » n° V0/43.12/2005-02/2008-Rev1	Atelier tachygraphe
I_MEC_55	Parcours d'essais	Longueur (km)	Méthode interne basée sur l'A.R. du 14/07/2005 portant exécution du règlement (CEE) n° 3821/85 du 20/12/85, l' A.R. du 7/4/2019 modifiant l' A.R. du 17/10/2016 et sur l'instruction du SPF « Mobilité et Transports » n° V0/43.12/2005-02/2008-Rev1	Atelier tachygraphe
I_CAV_20	Instrument de mesure des gaz d'échappement des véhicules	Concentration en O ₂ , CO, CO ₂ et C3H8 Coefficient lambda	Méthode interne basée sur la recommandation OIML R99	stations GOCA*
I_CAV_22	Opacimètre	Opacité d'un filtre optique	Méthode interne basée sur les Directives 96/96/CE et 72/306/CE	stations GOCA*
I_CAV_24	Sol d'appui	Inclinaison Différence d'inclinaison Différence de niveau	Méthode interne basée sur la norme NBN L20-001	stations GOCA*

Code interne	Echantillon soumis à essai/ Produit/ Matrice	Caractéristique mesurée/ Paramètre mesuré/ Type d'essai	Référence de la méthode d'essai + Principe de la méthode ou équipement utilisé	Essai/étalonnage exécuté dans les centres d'activités suivants:
I_CAV_25_11	Freinomètres à rouleaux MAHA légers	Force - 0 à 1200 daN	Méthode interne	stations GOCA*
I_CAV_25_12	Freinomètres à rouleaux MAHA universels	Force - 0 à 3600 daN	Méthode interne	stations GOCA*
I_CAV_25_13	Freinomètres à rouleaux MAHA universels RD	Force - 0 à 3600 daN	Méthode interne	stations GOCA*
I_CAV_25_21	Freinomètres à rouleaux VLT légers	Force - 0 à 1000 daN	Méthode interne	stations GOCA*
I_CAV_25_22	Freinomètres à rouleaux VLT universels	Force - 0 à 3000 daN	Méthode interne	stations GOCA*
I_CAV_25_23	Freinomètres à rouleaux VLT universels RD	Force - 0 à 3500 daN	Méthode interne	stations GOCA*
I_CAV_25_31	Freinomètres à rouleaux DATRON légers	Force - 0 à 600 daN	Méthode interne	stations GOCA*
I_CAV_26	Bancs de suspension	Course +/- 3 mm	Méthode interne	stations GOCA*
		Force dynamique de contact - 0 à 6 kN	Evaluation relative de la valeur Eusama	
		Valeur Eusama "relative"		
		Déphasage (minimum) entre la course et la force	Méthode interne	
I_CAV_27	Calibres d'accouplement	Longueur - 0 à 80 mm	Méthode interne	stations GOCA*
I_CAV_23	Régloscope	Inclination Azimutale afwijking Gevoeligheid Lineariteit	Méthode interne	stations GOCA*

Code interne	Echantillon soumis à essai/ Produit/ Matrice	Caractéristique mesurée/ Paramètre mesuré/ Type d'essai	Référence de la méthode d'essai + Principe de la méthode ou équipement utilisé	Essai/étalonnage exécuté dans les centres d'activités suivants:
I_CAS_81	Casque de protection pour conducteur et passager de moto-cycles et de cyclomoteurs	L'accélération maximale (a_{max}) pendant l'essai d'absorption des chocs	Règlement ECE n° 22.05 Règlement ECE n° 22.06	Vias
		Le critère de blessure à la tête (HIC) pendant l'essai d'absorption des chocs		
		Accélération angulaire pendant l'essai d'impact oblique		
		Le critère de blessure au cerveau (BrIC) pendant l'essai d'impact oblique		
		Le déplacement dynamique pendant l'essai dynamique du système de rétention		
		Le déplacement résiduel après l'essai dynamique du système de rétention		
		Le déplacement angulaire après l'essai de rétention (déchaussement)		
		Mesure du champ de vision du casque.		
		La déformation maximale pendant l'essai de rigidité longitudinale		
		La déformation résiduelle après l'essai de rigidité longitudinale		
		La déformation maximale pendant l'essai de rigidité transversale		
		La déformation résiduelle après l'essai de rigidité transversale		
		Essai de cisaillement des saillies (méthode B)		
Essai d'abrasion de la surface extérieure (méthode B)				
	Système de rétention (non monté sur le casque de protection)	Essai pour glissement de la jugulaire	Règlement ECE n° 22.05 Règlement ECE n° 22.06	Vias
		Essai de résistance au frottement de la jugulaire		
		Essai des systèmes de retenue comportant des mécanismes d'ouverture rapide		

Code interne	Echantillon soumis à essai/ Produit/ Matrice	Caractéristique mesurée/ Paramètre mesuré/ Type d'essai	Référence de la méthode d'essai + Principe de la méthode ou équipement utilisé	Essai/étalonnage exécuté dans les centres d'activités suivants:
I_CAS_83	Casques pour cyclistes et pour utilisateurs de planches à roulettes et de patins à roulettes Casques pour cyclistes de S-EPAC	L'accélération maximale (a_{max}) pendant l'essai d'absorption des chocs	EN 1078 NTA 8776	Vias
		Le déplacement dynamique pendant l'essai dynamique du système de rétention		
		Le déplacement résiduel après l'essai dynamique du système de rétention		
		Le déchaussement après l'essai de rétention		
		Mesure du champ de vision du casque		
I_CAS_96	Ecran de casques	Effet astigmatique et effet sphérique	Règlement ECE n° 22.05	Vias
		Effet prismatique	Règlement ECE n° 22.06	
I_CAS_97	Ecran de casques	Essai mécanique	Règlement ECE n° 22.05 Règlement ECE n° 22.06	Vias
I_CAS_99	Ecran de casques	Essai de transmission lumineuse et de détermination du coefficient d'atténuation visuelle	Règlement ECE n° 22.05 Règlement ECE n° 22.06	Vias
I_CAS_102	Ecran de casques	Essai de résistance de l'écran aux particules se déplaçant à grande vitesse	Règlement ECE n° 22.06	Vias

Code interne	Echantillon soumis à essai/ Produit/ Matrice	Caractéristique mesurée/ Paramètre mesuré/ Type d'essai	Référence de la méthode d'essai + Principe de la méthode ou équipement utilisé	Essai/étalonnage exécuté dans les centres d'activités suivants:
I_ALC_91	Appareils de test, d'analyse et les éthylotests anti démarrage pour le mesurage de la concentration d'alcool dans l'air alvéolaire expiré.	1. concentration d'éthanol exprimée en mg par litre – 0,000 à 1,500 mg/l via : le débit de gaz porteur allant de 0,20 l/s à 0,40 l/s (ce débit maximum peut être dépassé en fonction des essais de validation jusqu'à un maximum de 0,6 l/s)	Essais dans le cadre des vérifications primitives, vérifications périodiques, contrôles techniques et d'approbation de modèle des appareils d'analyse de l'haleine, appareils de test et les éthylotests anti démarrage.	Vias
			Méthode interne basée sur la recommandation OIML R 126 sur les éthylomètres, l'Arrêté Royal 1736 du 21/04/07, l'Arrêté Royal 4064 du 26/11/2010 et la norme NBN EN 50436-1 reprenant :	
		2. Caractéristiques dérivées :	- Gaz 1, 2, 3, 4 et 5 humides (95%+/- 5%) à une température constante située dans la plage allant de 30,0 à 38,0°C +/- 0,2°C.	
		exactitude et fidélité de l'appareil	- Gaz porteur : air pur	
		dérives de l'appareil	- Correction pour le CO ₂ si l'appareil est sensible au CO ₂ .	
		influence d'un souffle interrompu	Sauf mise à zéro avec le gaz d'essai n° 1.	
			- Température ambiante allant de 15,0 à 25,0 °C	
		3. Caractéristiques dérivées :		
		Résistance au souffle		
		Conditions d'expiration :		
		Débit initial minimum (0,10 l/s à 0,35 l/s)		
		Débit minimum pendant le soufflement (0,10 l/s à 0,35 l/s)		
		Volume minimum du soufflement		
Durée minimale et maximale du soufflement (3,3 s à 100 s)				

Code interne	Echantillon soumis à essai/ Produit/ Matrice	Caractéristique mesurée/ Paramètre mesuré/ Type d'essai	Référence de la méthode d'essai + Principe de la méthode ou équipement utilisé	Essai/étalonnage exécuté dans les centres d'activités suivants:
I_ALC_91_30	Éthylotest Chimique	Volume	NF X 20-702	Vias
		Concentration		
		Pression		
I_ALC_91_40	Éthylotests pour le grand public	Volume	EN 16280	Vias
		Concentration		
		Pression		
		Débit		

(*) GOCA : GROUPEMENT DES ENTREPRISES AGREES POUR LE CONTRÔLE AUTOMOBILE ET LE PERMIS DE CONDUIRE